

**DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES**

Service des Impôts des Entreprises  
de BEAUNE  
1 RUE GASTON ROUPNEL CS 30094  
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
21203 BEAUNE CEDEX  
Téléphone : 03 80 24 39 00  
Courriel : sie.beaune@dgfip.finances.gouv.fr  
Horaires d'ouverture : consultables sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr),  
rubrique « nous contacter »

SIE de BEAUNE  
1 RUE GASTON ROUPNEL CS 30094  
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
21203 BEAUNE CEDEX  
eco'pli 87 LIMOGES CTC Le 13.01.17 CI0202



0879-001931-0004

MME PARENT CAROLINE  
1, PL DE L EUROPE  
21630 POMMARD

Référence à rappeler : 824574479 00013  
SCI C.L.E.M

**OBJET : Création de votre activité professionnelle.**

Le 11 janvier 2017

Madame, Monsieur,

Le centre de formalités des entreprises (CFE) m'a informé de la création de votre activité professionnelle.

La direction générale des Finances publiques vous accompagnera tout le long de la vie de votre entreprise.

D'ores et déjà, je vous invite à créer votre compte sécurisé dans l'espace « professionnel » du site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) à partir duquel vous pourrez télé-déclarer et télé-payer la plupart des impôts de votre entreprise et bénéficier de certains services (consultation de vos déclarations, avis de cotisation foncière des entreprises, et paiements, gestion de vos comptes bancaires, obtention d'une attestation de régularité, etc.).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter l'onglet « Professionnels » du site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr). Il vous propose notamment plusieurs rubriques concernant « vos préoccupations ». Une de ces rubriques est notamment dédiée à la création d'entreprise. Elle vous renseigne, entre autres, sur les différents régimes d'imposition, les obligations fiscales à accomplir, les spécificités de l'année de création, les télé-procédures.

Dans cette rubrique « création d'activité », vous pourrez également télécharger gratuitement le « Livret fiscal du créateur d'entreprise » qui fait la synthèse de l'ensemble des informations utiles au moment de la création d'une activité.

Afin de faciliter vos démarches, vous trouverez ci-joint un mémento fiscal qui reprend les informations issues de votre déclaration d'activité auprès du CFE ainsi que vos options fiscales.

Le Service des Impôts des Entreprises (SIE) de de BEAUNE est votre interlocuteur fiscal. Si vous souhaitez faire le point sur vos droits et obligations, il se tient à votre disposition pour vous apporter tous renseignements utiles : par messagerie électronique, téléphone, courrier ou sur rendez-vous.

Enfin, je tiens à vous informer qu'en cas de déménagement ou de cessation de votre activité, vous devrez accomplir une formalité auprès du même centre de formalités des entreprises (CFE) que lors de la création.

En espérant faciliter vos démarches, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

VERONIQUE NICOLAS  
03 80 24 39 00  
sie.beaune@dgfip.finances.gouv.fr

## MEMENTO FISCAL

### VOTRE ACTIVITE

SIRET 824574479 00013  
Date de création 20/12/2016  
Forme juridique Société civile immobilière (code : 6540)  
Dénomination C.L.E.M  
Activité principale Location de terrains et d'autres biens immobiliers (code : 6820B)  
Date de clôture de l'exercice 31/12  
Adresse de votre activité 1, PL DE L EUROPE 21630 POMMARD

### VOS OBLIGATIONS FISCALES

#### TYPE D'IMPOT

#### REGIME D'IMPOSITION

RF - Revenus fonciers des professionnels

Numéro (ROF) : RF1

TVA - Taxe sur la valeur ajoutée (**Sur option**)

RSI - Réel simplifié d'imposition (**Sur option**)

Numéro (ROF) : TVA1

RCM - Revenus de capitaux mobiliers

Numéro (ROF) : RCM1

Votre n° de TVA intracommunautaire

FR 58 824574479

### VOS SERVICES

[impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

Service en ligne

[impots.gouv](http://impots.gouv)

Les entreprises ayant l'obligation de télédéclarer leur TVA et leur déclaration de résultats, de consulter en ligne leurs avis de cotisation foncière des entreprises (CFE) et de télépayer leurs principaux impôts (TVA, Impôt sur les sociétés, taxe sur les salaires (TS), cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE), cotisation foncière des entreprises (CFE)), vous êtes invité à créer votre compte sécurisé dans l'espace professionnel du site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

Le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) vous permet également de :

- vous informer et consulter la documentation fiscale, l'actualité fiscale et accéder aux sites des partenaires du ministère des finances et des comptes publics;
- consulter votre compte fiscal (message d'information, consultation des déclarations, des avis de CFE et des paiements, gestion des comptes bancaires);
- déclarer la TVA, les déclarations de résultats, la CVAE;
- payer la TVA, l'IS, la CFE, la CVAE, la TS et la taxe foncière (TF);
- effectuer une demande de remboursement de crédit de TVA ou un remboursement de TVA pour les opérations effectuées dans d'autres Etats membres;
- obtenir une attestation fiscale en temps réel : les entreprises soumises à l'IS et assujetties à la TVA peuvent éditer directement à partir de leur espace professionnel l'attestation fiscale demandée pour les marchés publics.

Centre Impôt Service : 0810 46 76 87  
(prix d'un appel local)

Un service téléphonique est également à votre disposition du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 9h à 19h.

Votre Service des Impôts des Entreprises

SIE de BEAUNE 1 RUE GASTON ROUPNEL CS 30094  
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
21203 BEAUNE CEDEX  
Tél : 03 80 24 39 00. Courriel : [sie.beaune@dgif.finances.gouv.fr](mailto:sie.beaune@dgif.finances.gouv.fr)

